

## Communiqué de presse du 9 juin 2023

### De l'argent pour nos aînés !

La semaine prochaine, le Conseil départemental de la Vienne se réunit pour voter la première décision modificative du budget de l'année. **La clôture de l'exercice budgétaire 2022 laisse apparaître un excédent de 45M€, ce qui est très conséquent.**

La majorité départementale propose d'affecter 31M€ et de conserver en réserve 14M€.

En mai, par une lettre ouverte, nous avons proposé au Président du Département de prévoir une aide exceptionnelle pour les trois plus importants CCAS de la Vienne. Il y a **urgence à agir** car des menaces de fermetures et d'externalisation pèsent sur plusieurs services d'aide à domicile (SAD), qui sont pourtant des **services publics essentiels** aux personnes dépendantes.

À la lecture des délibérations proposées au vote, nous constatons que **pas un euro** supplémentaire n'est prévu pour aider les CCAS déficitaires. **Pas un euro non plus** pour accélérer la progression de la valeur du point GIR (groupe iso-ressource) qui sert de base de calcul à la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, alors que la Vienne figure en avant-dernière position du classement national.

Pour cette semaine de session, nous formulons des propositions crédibles et finançables, pour un montant budgétaire prévisionnel de 1,4M€ soit **10%** de la réserve :

- **Doublement de la revalorisation** de la valeur du point GIR sur le second semestre (+300 000€)
- Attribution d'une **enveloppe exceptionnelle** de 1 100 000€ pour les 3 principaux CCAS de la Vienne (Poitiers 700 000€, Châtelleraut 300 000€ et Buxerolles 100 000€).
- Organisation à la rentrée d'un **tour de table** financier, à l'initiative du Département, avec les élus des principaux CCAS de la Vienne et les représentants du personnel.

Ludovic Devergne, Florence Harris, Sarah Rhallab, Grégory Vouhé, Catherine Bourgeon, Francis Gomez

## **Synthèse :**

La Vienne a 45 millions d'euros d'excédent budgétaire. La majorité départementale souhaite mettre 14 M€ en réserve.

Vu le contexte actuel, au minimum 1/10e de cette "réserve" doit soutenir la revalorisation du point GIR et aider les CCAS en grande difficulté. Soit 1,4 M€. C'est du moins ce que nous proposons.

En détail : 1 100 000€ pour les 3 principaux CCAS de la Vienne (Poitiers 700 000€, Châtelleraut 300 000€ et Buxerolles 100 000€) et doublement de la revalorisation de la valeur du point GIR sur le second semestre (300 000€).

Ludovic Devergne, Florence Harris, Sarah Rhallab, Grégory Vouhé, Catherine Bourgeon, Francis Gomez